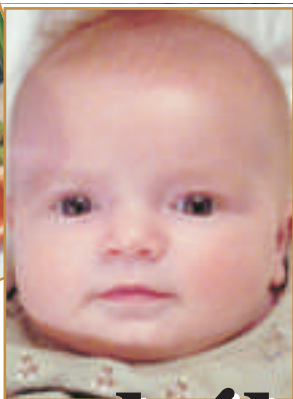


POUR

TESSANCOURT

la lettre municipale

N°6 janvier 2003

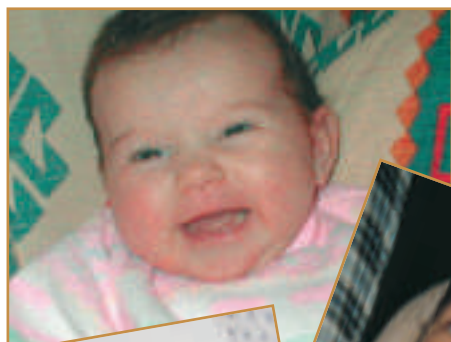


Nos bébés vous souhaitent une bonne année

Alizée Le François née le 9 mars 2001, Angela Alves née le 3 juin 2002, Chloé Prouteau née le 18 octobre 2001, Coraline Besnard née le 16 août 2002, Ema Robert née le 28 août 2002, Enzo Calzolari né le 4 février 2002, Flavie Cognitois née le 21 mai 2001, Florian Chesnay né le 28 février 2002, Laura Ledent née le 20 octobre 2001, Maxence Rouger né le 21 mars 2002 et Zoé Mossino née le 19 mai 2002.

Tous nos vœux à ces beaux bébés, à leurs heureux parents et à tous les habitants pour 2003.

Le maire et le conseil municipal



Pour le respect du bien être de chacun

Depuis quelques temps des administrés viennent me trouver pour des exagérations et manquements qui malmènent la vie de bon voisinage. Aussi, votre maire se doit de rappeler les règles de vie nécessaires au bien être de chacun et vous inciter à en être les porte paroles auprès de votre entourage.

ABRIS BUS ET POUBELLES

En septembre un nouvel abri bus est installé place de l'église, pour les enfants qui fréquentent le collège Henri IV à Meulan. Peu de temps après comme celui de la rue de Condécourt, il est "tagué" et compte de plus une vitre brisée, une autre étoilée. Les abris bus ne sont pas des espaces d'expression graphique, leur vocation est d'abriter les usagers attendant un transport en commun et non d'y séjourner durant des heures en laissant supposer le pire. Il est vrai que dans ces abris bus il n'y a pas de poubelle, il faudrait quand même éviter de jeter papiers et détritiques sur la voie publique.

Continuons sur les poubelles, au parc de l'Aubette nous essayons de maintenir l'endroit agréable pour l'ensemble des habitants, aussi, utilisez donc les poubelles prévues. Je vous signale aussi le récupérateur de verres situé sur le parking qui jouxte la mairie.

DÉPÔTS SAUVAGES

Le long des chemins, dans les bois, sur la voie publique, on déplore quelques dépôts sauvages où l'on retrouve de tout. Je rappelle que la commune est adhérente au SMIRTOM qui gère la déchetterie de Vigny, celle-ci est accessible à tous les habitants de Tessancourt gratuitement.

CHIENS



Lorsque vous promenez votre chien, il doit être tenu en laisse et ne pas souiller les trottoirs, parcs et pelouses ; et surtout qu'il ne vaque pas en liberté sur la commune ou au parc de l'Aubette : les animaux sont interdits au parc de l'Aubette par arrêté communal.

Depuis le 1^{er} juillet 1999, les personnes détenant les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent déclarer leur animal auprès des services de la mairie de leur domicile.

BRUIT.... PRÉSERVEZ LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE



L'usage des tondeuses à gazon et des autres matériels bruyants de jardinage et de bricolage est réglementé. Des horaires précis sont institués pour leur utilisation. Pour tondre votre pelouse ou effectuer des travaux de bricolage sans trop heurter les oreilles des voisins, respectez les horaires définis : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. le samedi de 9h à 13h et de 16h à 19h.

Interdiction d'utiliser ces matériels (arrêté municipal) le dimanche et jours fériés.

LA SALLE DES FÊTES

Depuis juin 2002, le conseil municipal a décrété un règlement plus strict pour préserver les riverains qui se plaignaient du bruit. Les festivités ont lieu à l'intérieur de locaux mieux insonorisés et des départs discrets sont demandés, sinon adieu la caution. A tort, beaucoup de personnes se croient en droit de faire du bruit jusqu'à 22 heures. Il n'en est rien. On n'a pas le droit d'importuner ses voisins, ni le jour ni la nuit. L'amende est la même qu'il s'agisse de tapage diurne ou nocturne. Elle peut atteindre 450 €.

SYSTÈME D'ALARME

Les installations d'alarme audible sur la voie publique ne sont plus soumises à autorisation municipale mais doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Gendarmerie.

BALAYER DEVANT SA PORTE

Le nettoyage des rues est assuré par les services municipaux. Pour rendre notre village plus agréable il est demandé à chaque Tessancourtois d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation. Quand il neige, il appartient aux propriétaires ou aux locataires de balayer et sabler le trottoir sur toute la longueur de leur propriété.

VOS ARBRES OU HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies qui dépassent de votre propriété afin qu'ils ne gênent pas la circulation des piétons, l'ensoleillement, la visibilité des panneaux routiers. Les branches ne doivent pas toucher les réseaux EDF, télécommunications et éclairage.

INTOXICATION

Chaque année, le monoxyde de carbone plus communément appelé l'oxyde de carbone fait plusieurs centaines de victimes. Ce gaz inodore et incolore, qui se mêle à l'atmosphère ambiante est la première cause de mort toxique accidentelle en France. Les émanations de gaz sont dues la plupart du temps, au mauvais fonctionnement des appareils de chauffage, essentiellement à gaz ou à charbon mais aussi à bois ou à fuel. Les cheminées auxquelles ils sont raccordés doivent être impérativement ramonées une, voire deux fois par an. Il ne faut pas oublier les petits chauffe-eau, non raccordés à un conduit d'évacuation de gaz de combustion, qui provoquent à eux seuls un tiers des accidents. Pour votre sécurité, ne bouchez surtout pas les arrivées d'air, même en période de grand froid et pensez à faire vérifier vos installations très régulièrement par des installateurs agréés.

Noël au Pharaon



Téléthon : 2 164,79 €



Bravos et merci de votre générosité ! Avec 2 164,79 €, ce sont 476,76 € (3126,75 F) de plus que l'an passé, récoltés pour la lutte contre les 5 000 maladies orphelines dont souffrent 3 millions de Français et 25 millions d'Européens. Remerciements particuliers au traiteur Le Capricorne pour les repas offerts ; à la Ferme de l'Aubette et son couscous ; au supermarché Atac pour les boissons

et denrées diverses ; Mac Donald's pour ses boissons et hamburgers ; Vidéo Futur pour son prêt de film; les collégiens d'Henri IV et ceux des Merisiers à Jouy-le-Moutier pour leurs graffs ; le club de danses africaines et celui de danses orientales et Joe Arts martiaux pour sa prestation de tai chi chuan. Qu'ici tous, bénévoles et donateurs, soient remerciés.

Gros succès pour ce Noël des enfants de Tessancourt et son spectacle de prestidigitation. C'était génial dans le décor égyptien de la boîte de nuit " Le Pharaon ", fort aimablement prêtée par son directeur Wally Ouareski. Grands mercis à lui (d'autant qu'il a d'ores et déjà annoncé nous convier à nouveau l'année prochaine et faire encore mieux !!), pour cet après-midi récréative exceptionnelle qui a réuni autour de 400 personnes dont 142 enfants absolument ravis !

Les choix du conseil municipal du 26 novembre

En ouverture, le président du SIARVA (Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée de l'Aubette), Georges Mast et la SETEGUE ont expliqué au conseil la nature des interventions à prévoir sur le réseau d'assainissement.

Long de 20 km, il récolte les eaux usées de Sagy, Condécourt, Gaillon (pour 8 habitations) et Tessancourt avant de rejoindre la station d'épuration des Mureaux. Tessancourt étant situé en bout de course, hors pluie, quelque 525 m³ d'eau/ jour sont acheminés pour être traités et dépollués avant d'être rejetés en Seine. Or seuls 234 m³ sont strictement des eaux usées, 291 m³ sont parasites : défauts d'étanchéité, fissures, cassures, infiltrations, défauts des collecteurs. Les travaux commenceront par l'aval et sont prévus sur 3 ans.

Le SIARVA qui n'a pas augmenté le prix de l'eau depuis 4 ans, envisage ces travaux sans augmentation pour le consommateur. Il s'agit d'un budget de 38 112, 25 € (25 millions de francs) subventionné à 80 % par l'Agence de l'eau et d'un prêt sur 12 ans sans intérêt pour les 20 % à charge de la commune.

L'ÉGLISE

Afin de rebâtir notre clocher détruit par la foudre le 7 mai 2000, après un premier appel d'offres infructueux, la commission municipale d'appel d'offres a pris connaissance le 18 novembre des propositions de service et choisit les entreprises pour les six lots concernés : échafaudage, maçonnerie et taille de pierres ; charpente ; couverture, paratonnerre, et horlogerie. Les travaux pourraient commencer au début 2003.

ROUTE DE MEULAN

Les travaux de voirie, création de cheminement piéton et éclairage prévus route de Meulan, à l'entrée du village de la pancarte à la fontaine, représentent un montant de 39 800 € HT. La maîtrise d'œuvre en est confiée à la DDE, Direction départementale de l'équipement.

SALLE DES FÊTES

Après rappel des dispositions prises en juin concernant la location de la salle des fêtes pour épargner les nuisances sonores aux voisins et écoute des problèmes encore relevés par ces derniers, le conseil se prononce sur le maintien de la location aux particuliers, par 13 voix pour et une contre.

Ouverture de la mairie

Mardi 9h à 12h et 13h30 à 20h

Jeudi 13h30 à 17h30

Vendredi 10h à 12h et 13h30 à 17h30

Samedi 9h à 11h30.

Sauf les samedis libérés des : 18 janvier, 8 février, 15 mars, 17 mai et 7 juin où la mairie est fermée.

Les aides du CCAS

Le Centre communal d'action sociale vous rappelle ses actions :

■ Colis de Noël, ■ Bon de chauffage pour les + 70 ans non imposables, ■ Réduction sur les cartes de transports pour les familles nombreuses.

Collecte des encombrants

Au calendrier 2003, le Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères du Vexin, SMIRTOM propose trois dates de collecte pour nous débarrasser de nos " monstres ", à savoir :

■ lundi 27 janvier, ■ vendredi 23 mai et ■ vendredi 24 octobre.

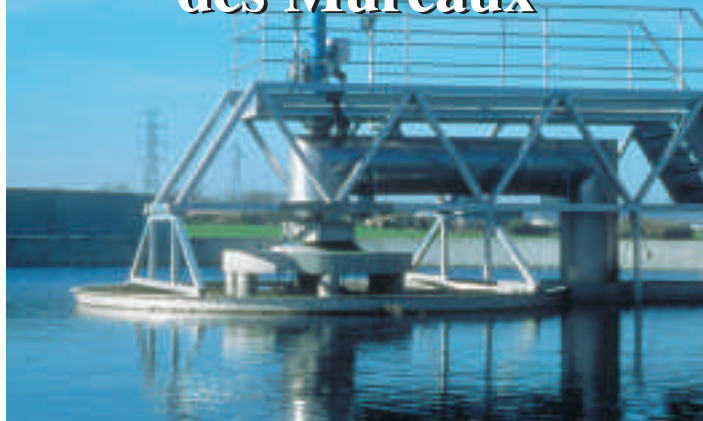
Déchetterie de Vigny

Horaires d'hiver jusqu'au 30 mars :

■ lundi et mercredi 14 à 17h, ■ samedi 9 à 12h et 14 à 18h,

■ dimanche 9 à 12h. Infos au 01 30 39 28 10.

Station d'épuration des Mureaux



Pour préserver les performances de traitement des eaux usées de la station d'épuration - l'une des plus modernes d'Europe en 1998 - à laquelle nous sommes raccordés, le Syndicat intercommunal d'assainissement d'Hardricourt-Meulan-Les Mureaux et Ondéo Degrémont ont entrepris une campagne de rénovation du système d'injection d'air des trois bassins d'aération assurant l'alimentation en oxygène de la biomasse épuratrice.

Directeur de la publication et photographe : Maurice Reubrecht - Rédactrice et photographe : Caroline Letrosne - Conception et mise en page : Philippe Soucours - Tirage : 450 exemplaires - Impression : Wauquier.

AGENDA

10 janvier

VŒUX DU MAIRE

Vous êtes tous conviés au vœux du maire et de l'équipe municipale, pour trinquer à la nouvelle année, salle des fêtes de la mairie à 19 h.

15 janvier

RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES

Première ouverture du relais assistantes maternelles, Grande rue à côté du parking.

22 janvier

LUDOTHÈQUE

Venez jouer à la salle des fêtes ! La ludothèque débute ses activités par des jeux sur place pour les enfants de 5 à 15 ans. Suivis ultérieurement par des prêts de jeux pour 15,24 € par famille et 1,52 € de plus à partir du 3^e enfant. La ludothèque vous convie les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30.

9 février

CARNAVAL

Les enfants fêtent le carnaval et défilent dans la rue.

15 mars

AUDITION

Au piano et en chant, des élèves de l'association Noire et blanches en couleur auditionnent dans la salle des fêtes à partir de 14h30.

16 mars

CONCERT

Concert de balalaïka, piano, hautbois, avec un trio de concertistes en tournée européenne qui, par amitié, font le détour par Tessancourt. Rendez-vous à 16h à la salle des fêtes, suivi à 17h d'une présentation des instruments du folklore slave, par l'association Noire et blanches en couleur.

État civil 2002

MARIAGES

Laurent Pascal Christian Jacquet et Muriel Monique Lucie Beurier le 2 mars.

Frédéric Michel Mongin et Sophie Marie Sansarricq le 29 juin.

Gilles Marc Maurice Robillard et Corinne Thérèse Andrée Raimbault le 29 juin.

Van Tu Truong et Ngoc Mai Nguyen le 3 août.

Jean-Hubert Mayeur et Marie Ruby Marin le 3 août.

Giuseppe Prestifilippo et Edith Dubois le 7 décembre.

DÉCÈS

Joseph Abel Auguste Laporte le 30 mars.

Thérèse Tauba Lipkine le 3 mai.

Didier La Soudière le 19 mai.

Béatrice Marie Monique Virginie le 6 juillet.

NAISSANCE

Ema Marie Robert née le 28 août à Poissy.

Rémi Christian Thierry Serre né le 24 août à Poissy.

Zoé Arlette Hélène Mossino née le 19 mai à Sèvres.

Lou Gilberte Daniel née le 9 avril à Poissy.

Florian Pascal Jean-Pierre Chesnay né le 28 février à Meulan .

Angéla Maryse Bernardette Alves née le 3 juin à Suresnes.

Coraline Valérie Françoise Besnard née le 16 août à Poissy.

Maxence Rouger né le 21 mars.

Enzo Calzolari né le 4 février.